

LA RÉPUBLIQUE
En Marche!

LUTTE CONTRE

LES

DÉCEMBRE 2020

PRISE DE
POSITION

SÉPARATISMES

Un jeune Français de confession musulmane sur deux serait en rupture avec les valeurs de la République¹. Hier, l'extrême droite et la droite y auraient vu la preuve de l'incompatibilité de l'Islam et de la France. Hier, l'extrême-gauche et la gauche auraient excusé, pointant du doigt les conditions économiques et sociales voire le racisme d'un État islamophobe. La stigmatisation des uns trouvait pour écho les renoncements des autres – et faute d'action, l'islamisme s'enracinait.

L'islamisme est une réalité totalitaire qui cherche à exporter dans l'espace public une idéologie politique et religieuse. La France s'est longuement déchirée sur le voile, sans réaliser que le problème allait bien au-delà. Derrière le projet islamiste se trouvent en effet la déscolarisation des enfants, le voilement des fillettes, le rêve d'en finir avec l'égalité entre les femmes et les hommes, la liberté de ne pas croire ou les droits LGBT. Ce projet politique est en contradiction totale avec la République et la modernité.

L'islamisme est une réalité française. Depuis l'affaire du voile à Creil en 1989, de nombreuses voix se sont élevées pour nous alerter. En 2016, plus d'un quart des Français de confession musulmane se déclaraient partisans d'un Islam « sécessionniste » et « fondamentaliste »². L'entre-soi subi et le mal-être identitaire font le terreau de l'islamisme. Partout là où il s'est acharné, et d'abord dans le monde musulman, il s'en est pris aux femmes, à l'ordre, aux droits des individus – et à tous ceux qui défendent la liberté. Si la France est visée, c'est bien parce que la laïcité est une liberté.

L'islamisme n'est pas l'Islam : les mots ont leur importance. Agir contre les islamistes, c'est défendre une société de liberté, d'égalité et de fraternité pour tous, et en particulier pour les Français de confession musulmane : ils sont

1. Ifop, Sondage, « Le rapport à la laïcité à l'heure de la lutte contre l'islamisme et le projet de loi contre les séparatismes », novembre 2020.

2. Institut Montaigne, « Un islam français est possible », septembre 2016

« LE DIAGNOSTIC EST CLAIR ET LES MAUX SONT NOMMÉS. CELA PRENDRA DES ANNÉES À RECONQUÉRIR CE QUE LA RÉPUBLIQUE A LAISSÉ FAIRE. »

Comité Versailles en Marche (Yvelines)

les premières victimes de cette idéologie qui empoisonne le quotidien et nourrit les amalgames. À ce titre, les représentants de la communauté musulmane doivent être à la hauteur du moment et des musulmans de France en bâtissant un Islam en accord avec les valeurs de la République. Si le contre discours républicain est en effet une nécessité,

le contre discours théologique l'est tout autant : il leur appartient de s'en emparer.

Le discours des Mureaux du 2 octobre 2020 est un tournant pour notre pays. Depuis 2017, la nation a déjà commencé à reprendre ses droits avec plus de 250 lieux islamistes fermés (mosquées, associations culturelles etc.) et des centaines de personnes fichées expulsées. Face à la réalité islamiste, les mots du président de la République ont été plus que jamais forts et clairs : ils doivent être entendus. L'islamisme est à l'œuvre dans le monde comme en France. La République a reculé, en laissant agir ceux qui prêchent la haine des femmes, des Juifs, des non-croyants, et en ne tenant pas sa promesse d'émancipation et d'égalité.

Le président a ainsi appelé à un réveil républicain, avec des décisions fortes : fin des imams détachés, réforme des enseignements de langue d'origine, instruction obligatoire à 3 ans, ou moyens de recherche sur la civilisation musulmane. Le Projet de loi « confortant les principes républicains » en est la première traduction importante : meilleur contrôle des lieux de cultes et des subventions aux associations, création d'un parquet contre

la haine en ligne et d'un délit de mise en danger de la vie d'autrui suite à la diffusion d'informations privées, nouvelles protections des agents publics contre les violences ou intimidations.

Nos 16 propositions viennent en complément de ce Projet de loi et s'inscrivent dans l'appel du président à un réveil républicain. Elles ont été pensées et travaillées à partir des constats et des idées de 7 000 adhérents consulté en novembre. Elles composent une réponse globale qui s'attache aussi bien à tenir les promesses républicaines qu'à rétablir l'ordre républicain. Et si elles se concentrent sur l'islamisme, nous savons que d'autres formes de séparatisme sont aussi à l'œuvre: il faudra y répondre avec la même énergie.

Pour combattre les islamistes, il faut d'abord...

1. TENIR LES PROMESSES RÉPUBLICAINES

La France aura failli si elle ne réduit pas l'écart entre l'espoir d'égalité et de fraternité qu'elle porte et la réalité vécue ou ressentie par une partie des Français.

Les inégalités ou les discriminations ne peuvent pas être des excuses: elles n'en sont pas moins le terreau des islamistes. Depuis 2017, nous avons fait de leur réduction un engagement prioritaire: c'est désormais une urgence. La République doit tenir toutes ses promesses:

CELLE DE LA LAÏCITÉ:

- 1. Porter l'ambition nouvelle d'une « formation universelle à la laïcité ».** D'ici 2022, tous les élèves, enseignants, et cadres des fonctions publiques doivent savoir ce qu'elle veut dire au quotidien.
- 2. Créer un Défenseur du Pacte républicain.** À l'image du Défenseur des droits, les citoyens confrontés à des discours ou des pratiques anti-républicains pourront saisir cette autorité.

CELLE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS :

3. **Lancer une mobilisation générale pour le mentorat.**
Tout jeune en fin de collège, en particulier en zone prioritaire d'ici 2022, doit être soutenu par un jeune actif afin de lutter contre l'autocensure et le manque d'information.
4. **Donner accès à un séjour de découverte en France pour tous les élèves au collège.**
Dès 2022, tous les collégiens en zone prioritaire doivent pouvoir en bénéficier.
5. **Enfin tenir l'objectif de 25% de logements sociaux dans toutes les communes d'ici cinq ans.** La loi doit être prolongée, les sanctions durcies, la liste actualisée des communes et des besoins.
6. **Donner trois ans aux entreprises pour respecter de nouvelles obligations en matière de lutte contre les discriminations.** La formation doit devenir obligatoire pour tous dans les moyennes et grandes entreprises, et des contrôles annuels doivent être réalisés avec des sanctions de plus en plus lourdes.
7. **Sanctionner, au travers du CSA, les médias qui ne veillent pas à une juste représentation de la diversité dans leur contenu.** L'ascension sociale se vit autant qu'elle se voit.
8. **Prévoir des sanctions exemplaires pour les personnes dépositaires de l'autorité publique qui commettent des délits racistes ou discriminatoires.** Les forces de l'ordre sont au service de tous. L'exemplarité les protège au même titre que les autres citoyens.

CELLE D'UN IDÉAL COMMUN :

9. **Engager progressivement tous les jeunes dans un SNU de 6 à 12 mois d'ici 2027.** Le SNU est une grande promesse du quinquennat : cette expérience de vie partagée doit durer plusieurs mois.
10. **Activer une diplomatie des libertés républicaines et européennes,** par une hausse du budget de France 24 français, arabe, anglais,

des programmes de séjour pour les étudiants et leaders d'opinion internationaux, et la création d'une plateforme euro-méditerranéenne sur la lutte contre l'islamisme.

Pour combattre les islamistes, il faut...

2. RÉTABLIR L'ORDRE RÉPUBLICAIN

dans tous les espaces où la République a reculé : lieux de culte, enseignements des langues d'origine, instruction à domicile, délégations de service public.

Ce n'est pas tomber dans l'islamophobie que le dénoncer cette nouvelle emprise islamiste : c'est résister à des hommes et des femmes qui veulent en contrôler d'autres. Au nom de notre projet républicain, cette idéologie doit être combattue sans réserve partout où la République a reculé :

11. **Instaurer le principe de "Protection de la République"** : contrôler et fermer les lieux où se tiennent des discours portant atteinte à la dignité, la protection de l'enfance, l'égalité entre les femmes et les hommes. **Pour cela, le concept de "respect des principes républicains" sera inscrit dans notre droit** et permettra de faciliter l'action de la justice vis-à-vis des associations sportives, culturelles ou cultuelles, les écoles hors contrat, etc.

SUR LE TERRAIN :

12. **Accélérer l'embauche et le déploiement d'agents de renseignement arabophones** en prise avec les cultures du Maghreb et du Moyen-Orient. De l'avis des spécialistes, la France est loin d'en avoir les effectifs nécessaires.

DANS LE SERVICE PUBLIC :

13. **Protéger les agents et les usagers du service public en radiant les agents auteurs de manquements répétés et graves à la neutralité du**

service public. La mutation ne fait que déplacer le problème.

« On voit un développement de plus en plus fort du communautarisme, y compris d'associations. Elles favorisent une fracture de la société et les extrêmes. »

Comité Grand Nancy Sud (Meurthe-et-Moselle)

DANS LES PRISONS :

14. Repenser et rendre plus sévères les peines de prison pour apologie ou faits de terrorisme :
l'incarcération ne doit plus être le lieu d'une stratégie de diffusion ou la parenthèse d'une trajectoire inchangée.

SUR INTERNET :

15. Donner les moyens au nouveau parquet contre la haine en ligne de poursuivre de manière systématique les auteurs de menaces de mort.
L'État ne doit pas laisser un citoyen à qui l'on promet "d'égorger ses enfants" seul face à son agresseur anonyme.

DANS LES LIEUX DE SAVOIR :

16. Former chaque année 500 spécialistes en "études arabes" et en islamologie, tous domaines confondus : magistrature, police, droits, sciences politiques et sociales, etc.
Nous devons nous armer collectivement et intellectuellement contre les discours islamistes ou complaisants, dans et hors de l'université.

LE TEXTE



**TENIR LA
PROMESSE
RÉPUBLICAINE
D'ÉGALITÉ
DES CHANCES**

La lutte contre l'islamisme sera vaine si nous ne parvenons pas à reconquérir les cœurs, revivifier la citoyenneté et faire corps.

Le discours islamiste résonne avant tout chez ceux pour qui la République est vide de sens. Il ne s'agit pas d'excuser ceux qui se laisseraient happer par les discours de haine et de scission, mais d'accepter le fait que le désespoir social amène toujours au rejet d'un modèle.

« IL EST URGENT D'AGIR. C'EST AVANT TOUT LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE QUI FAIT LE TERREAU D'UN POTENTIEL SÉPARATISME. »

Stephan

Cadre dans les Hauts-de-France

1. FAIRE CONNAÎTRE ET FAIRE RESPECTER LA LAÏCITÉ

Concept parfois incompris, la laïcité est au fondement de notre République. Elle est une promesse unique de liberté et de protection des minorités.

Les islamistes veulent nous faire croire qu'elle est un problème ou une menace : à l'inverse, nous disons que son respect et sa bonne compréhension sont une clé de voûte des libertés individuelles et du vivre-ensemble français :

● PROPOSITION 1 :

Porter l'ambition nouvelle d'une formation universelle à la laïcité :

— Pour les élèves : l'enseignement de la laïcité doit être rendue obligatoire et pratiqué chaque année. C'est la demande première des adhérents de LaREM.

— Pour les enseignants : l'enseignement de la laïcité et du fait religieux doivent être inclus dans la formation initiale. Plusieurs brigades de 100 formateurs Laïcité peuvent être créées pour les soutenir sur le terrain.

— Pour les fonctionnaires : l'ensemble des cadres des fonctions publiques doit être formé d'ici 2022. Les agents sur le terrain doivent être toujours soutenus par leur direction.

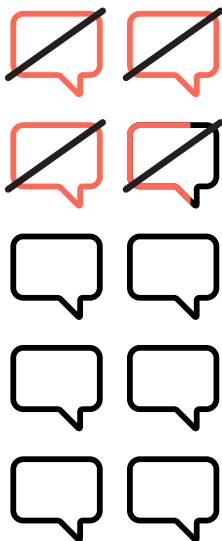
— Pour l'ensemble des imams détachés, nous appelons les autorités musulmanes à les former rapidement à la laïcité. Puisque le système des imams détachés prendra fin d'ici 2024, il nous faut agir pour assurer la transition.

« LA LAÏCITÉ AU SENS DE LA LOI FRANÇAISE EST DIFFICILE À COMPRENDRE PAR CERTAINES PERSONNES QUAND LE DOGME RELIGIEUX FAIT OFFICE DE LOI... »

Comité Caluire Plateau Nord (Rhône)

« QUAND J'ÉTAIS ENSEIGNANTE, J'AI PU ASSISTER AU REFUS D'UN ÉLÈVE DE RÉPONDRE À UN DEVOIR D'HISTOIRE SUR LA SHOAH, IL Y A DÉJÀ PLUS DE VINGT ANS. »

Marie-France, retraitée dans l'Ardeche



37 %

des enseignants déclaraient s'auto-censurer afin d'éviter des incidents provoqués par l'application de la laïcité¹.

Les atteintes à la laïcité sont une réalité : en 2018, 37 % des enseignants déclaraient par exemple s'auto-censurer afin d'éviter des incidents provoqués par l'application de la laïcité¹.

Si l'Observatoire de la laïcité assiste le Gouvernement, les citoyens ne disposent pas d'un interlocuteur direct lorsqu'ils sont victimes ou témoins d'entraves à la citoyenneté et aux libertés individuelles.

● PROPOSITION 2 :

Créer un Défenseur du Pacte républicain. Cette autorité pourra être saisie par des personnes physiques ou morales lorsqu'elles sont confrontées à des discours ou des pratiques qui visent à empêcher le plein exercice de la citoyenneté et des libertés.

**« J'AI VÉCU LE REFUS DE SALUER
DES HOMMES DE LA PART D'UNE FEMME
DANS UN CADRE PROFESSIONNEL. »**

Caroline, indépendante en Gironde

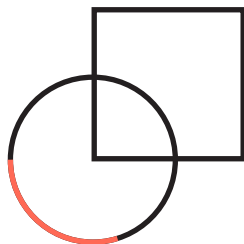
2. COMBATTRE POUR L'ÉGALITÉ DE DESTIN, PAR L'ÉCOLE ET LA MIXITÉ

Une victoire contre les discours radicaux nécessite de renouer avec la promesse de méritocratie et d'égalité.

Nous devons en effet faire mieux : 29 % des Français constatent un écart "très important" entre les principes républicains et ce qu'ils vivent au quotidien².

1. IFOP, « Sondage - Les enseignants et la laïcité » 14 juin 2018.

2. IFOP, « Enquête : Les Français et la cohésion nationale », mars 2017



29 %

des Français constatent un écart "très important" entre les principes républicains et ce qu'ils vivent au quotidien¹.

La première des inégalités de destin se décide à l'école.

En France, le déterminisme social et culturel dans les résultats scolaires est parmi les plus élevés des pays de l'OCDE. À niveau académique égal, un élève issu de milieu favorisé a ainsi deux fois plus de chance d'accéder à une seconde générale ou technologique qu'un élève de milieu défavorisé².

● PROPOSITION 3 :

Lancer une mobilisation nationale pour le mentorat. Tout jeune en fin de collège doit être soutenu par un jeune actif afin de lutter contre l'autocensure et le manque d'information. Les jeunes de zones prioritaires doivent en bénéficier en priorité d'ici 2022.

● PROPOSITION 4 :

Donner accès à un séjour de découverte en France à tous les élèves de collège. Dès 2022, tous les collégiens de zone prioritaire doivent pouvoir en bénéficier. Ce séjour permettra à chaque génération de sortir de son environnement et de partir à la découverte de notre pays.

Comme le montre l'école, les inégalités territoriales, ne sont pas un mythe :

certaines villes comptent plus de 66% de logements sociaux. Or, dans un écosystème fermé, les discours du "eux" contre "nous" impriment d'avantage, autant que la pression sociale pour empêcher ceux qui souhaiteraient s'en éloigner. C'est un effort collectif mais indispensable qu'il nous faut pour un meilleur logement pour tous.

● PROPOSITION 5 :

Enfin tenir l'objectif de 25% de logements sociaux dans toutes les communes. Pour cela, celles qui ne respectent toujours pas la loi SRU en vigueur aujourd'hui doivent être systématiquement et plus durement sanctionnées. La loi devra également être prorogée et la liste des communes actualisée pour tenir compte des nouveaux besoins. En cas de manquements répétés et graves, l'État devrait pouvoir préempter les terrains non occupés.

3. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'assignation à identité est aussi intolérable que l'assignation à résidence.

1. IFOP, « Sondage - Les enseignants et la laïcité » 14 juin 2018.

2. CNESCO, « Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités? », septembre 2016

«

**FORMER DES
PROFESSEURS,
RÉIMPLANTER DES
SERVICES PUBLICS
DANS TOUS LES
TERRITOIRES
ABANDONNÉS,
LUTTER CONTRE
LA GHETTOÏSATION
DES QUARTIERS,
REDONNER LEUR PLACE
AUX ASSOCIATIONS. »**

Comité de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne)

La République ne reconnaît que des citoyens français, pourtant les discriminations persistent. Selon le ministère de l'Intérieur, le nombre de faits racistes et xénophobes a ainsi augmenté de 130 % en 2019 en France. Les discriminations sont de redoutables terreaux d'amertume des citoyens et de rejet de la République. L'universalisme républicain n'est pas un concept hors-sol, il doit s'incarner dans la vie quotidienne de chacun :

→AU TRAVAIL

L'activité professionnelle est source d'émancipation économique, culturelle, et individuelle. Malgré de nombreux progrès, certaines pratiques discriminatoires perdurent cependant lors des recrutements, des promotions ou envers des tiers.

● PROPOSITION 6 :

Donner trois ans aux entreprises pour respecter des nouvelles obligations en matière de lutte contre les discriminations. Les pratiques discriminatoires doivent être incluses dans l'Index Égalité professionnelle, des contrôles systématiques réalisés chaque année, et les amendes en cas de manquements devenir plus en plus lourdes. La formation aux pratiques non-discriminatoires doit également devenir obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés, au-delà du seul recrutement. À noter : la CNIL et le Défenseur des droits préconisent, en respect des libertés individuelles et afin de lutter contre les discriminations, des mesures par les patronymes,

lieux de naissance, dispositifs en faveur des minorités, ou des enquêtes de ressenti.

Mettre un terme aux pratiques discriminatoires est également une responsabilité dans les fonctions publiques et les associations. L'évaluation des discriminations, leur contrôle, et des sanctions doivent également s'y appliquer.

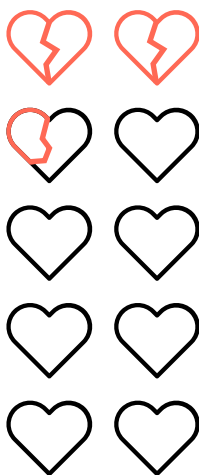
→DANS LES MÉDIAS

L'ascension sociale se vit autant qu'elle se voit, si les médias participent à formater les représentations et les préjugés, il est de notre rôle de veiller à l'équilibre dans les représentations. **Parce que la France est diverse,**

«
**NOMMER À DES
POSTES DE DIRECTION,
DES PERSONNES
ISSUES DE LA
DIVERSITÉ, TROP
PEU PRÉSENTES.** »

Nadjet

Cadre dans les Hauts-de-Seine



23 %

des Français ne se sentent pas fiers d'être Français¹.

les médias doivent donner à voir cette diversité à tous les étages :

● **PROPOSITION 7 :**

Sanctionner, au travers du CSA, les médias qui ne veillent pas à une juste représentation de la diversité dans leur contenu, avec une attention particulière sur la qualité des rôles dans le cadre de fictions et dans les publicités.

→AU SEIN DE FORCES DE L'ORDRE

Les forces de l'ordre s'engagent pour servir et protéger : cet engagement indispensable ne doit pas être mis en doute par la violence de quelques-uns. Alors que nous portons de nouvelles protections, en particulier

pour nos forces de l'ordre, dans la loi Sécurité globale, elles doivent aller de pair avec de nouvelles responsabilités. Les forces de l'ordre représentent l'État et assurent la sécurité de tous : elles se doivent d'être exemplaires.

● **PROPOSITION 8 :**

Prévoir des sanctions exemplaires pour les personnes dépositaires de l'autorité publique qui commettent des délits racistes ou discriminatoires. Pour cela, une circonstance aggravante liée à la qualité de l'auteur des délits racistes sera ajoutée dans notre droit.

4. FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

Ce ne sont pas seulement nos institutions qui font la solidité de notre République, mais l'attachement que leur accordent les Français.

Force est pourtant de constater que le sentiment d'appartenance collective indispensable au vivre-ensemble s'est affaibli : d'après une enquête, 23 % des Français ne se sentent pas fiers d'être Français, un chiffre qui monte à 28 % chez les moins de 35 ans¹. Pour y remédier, l'État doit favoriser les rencontres et l'engagement de tous.

● **PROPOSITION 9 :**

Engager progressivement tous les jeunes dans un SNU de 6 à 12 mois d'ici 2027. Le SNU est une grande promesse du quinquennat. Aujourd'hui, les phases 1 et 2 durent près d'1 mois

1. IFOP, « Enquête : Les Français et la cohésion nationale », mars 2017

«

**JE PENSE QU'ON N'INSISTE
PAS ASSEZ SUR LES**

VALEURS COMMUNES

QUE NOUS PARTAGEONS

ENTRE FRANÇAIS DE

CROYANCE MUSULMANE,

CHRÉTIENNE OU AUTRE.

CETTE DIVERSITÉ

EST UNE RICHESSE

POUR LA FRANCE. »

Anne-Laure

Indépendante et Française de l'étranger

et sont obligatoires à 16 ans. La phase 3 est optionnelle et dure de 3 à 12 mois entre 16 et 30 ans. Nous proposons de rendre obligatoire la phase 3 - par un service civique, les réserves etc.

5. BÂTIR LE DIALOGUE À L'INTERNATIONAL

Les récentes manifestations qui ont émaillé le monde arabo-musulman et les critiques émanant de la presse anglo-saxonne à la suite de l'assassinat de Samuel Paty ne sont ni anodines, ni sans conséquences.

Elles visent la France, autant qu'elles concernent l'Europe. Aujourd'hui, les discours obscurantistes étrangers se diffusent en faisant fi des frontières : parmi les 12 personnalités les plus suivies sur Twitter dans la catégorie "Idées", 4 sont islamistes¹. En plus de lutter contre la diffusion des discours obscurantistes et radicaux, nous devons participer à un débat rationnel et apaisé au-delà de nos frontières.

● PROPOSITION 10:

Mettre en place une diplomatie active des libertés républicaines et européennes:

- Augmenter fortement le budget de France 24 français, arabe, anglais, pour en faire une chaîne de référence de débat des valeurs humanistes et universelles à l'international ;
- Organiser des programmes de séjour à destination d'étudiants et leaders d'opinion internationaux afin de participer à la déconstruction des clichés sur la laïcité française ;
- Mettre en place une politique

médiatique pour l'étranger : co-productions, doublage de productions européennes, soutien aux producteurs locaux, écoles de cinéma etc. ;

- Créer une plate-forme euro-méditerranéenne d'échange pour la réflexion sur la lutte contre l'islamisme et les discours violents, le dialogue inter-religieux, et la promotion d'artistes francophones. Il est crucial de construire une nouvelle relation méditerranéenne.

1. Hakim El Karoui, Institut Montaigne, « La fabrique de l'islamisme », septembre 2018

2

**RÉTABLIR
L'ORDRE
RÉPUBLICAIN**

Les discours et pratiques islamistes deviennent une réalité dans de nombreux territoires, dans les banlieues des métropoles comme dans la ruralité. Pour y mettre un terme, il faut les détecter plus rapidement et agir plus efficacement face à ceux qui les portent ou les financent.

« QUAND VA-T-ON ENFIN RÉALISER QUE LE COMBAT DOIT ÊTRE MENÉ PARTOUT ? CE N'EST PAS UNIQUEMENT DU RESSORT DE LA POLICE, DE L'ÉCOLE ... QUID DES ASSOCIATIONS, DES PRÊCHES RADICAUX SUR INTERNET, DU RÔLE DU SPORT DANS LE RECRUTEMENT DE TERRORISTES... CE N'EST PAS POLITIQUE, C'EST SOCIÉTAL ! »

Aurélie

Étudiante à Paris

1. COMBATTRE L'ISLAMISME PARTOUT OÙ IL OPÈRE

Lieux de culte, clubs sportifs, associations de soutien scolaire... Toute une série d'espaces, dont nous avons collectivement peu conscience, sont contrôlés par des entrepreneurs identitaires. Ces lieux, qui devraient servir à l'émancipation, l'encadrement de la jeunesse, ou la spiritualité contribuent à propager en sous-main

des doctrines opposées aux principes de la République. **Là où le discours islamiste a imprimé**, une réponse ferme, univoque est attendue ; pour cela, notre arsenal juridique doit mieux répondre aux dérives et protéger les valeurs de la République :

● PROPOSITION 11 :

Instaurer dans le droit le principe de "Protection de la République" : permettre le contrôle et la fermeture de tous les lieux où se tiennent des discours portant atteinte à la dignité humaine, la protection de l'enfance, l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour cela, le concept de "respect des principes républicains" sera inscrit dans notre droit et permettra de faciliter l'action de la justice vis-à-vis des associations sportives, culturelles ou culturelles, les écoles hors contrat, etc.

« CERTAINES DE NOS LOIS SONT UNE LIMITE AU COMBAT CONTRE LE SÉPARATISME ; ILS LE SAVENT ET EN TIRENT PROFIT. CES LOIS DEVRAIENT ÊTRE ADAPTÉES À HAUTEUR DES DÉFIS QUE NOUS LANCENT LES SÉPARATISTES. »

Daniel, retraité en Seine-et-Marne

La logique islamiste fait de la prison un passage initiatique ou de durcissement de leur idéologie : gagner en expérience, radicaliser autour de soi. Le passage en prison de Sayyid Qutb, un des pères des Frères Musulmans, n'a été qu'un accélérateur de son idéologie dans sa dimension violente.

En France, Olivier Corel, « l'émir blanc », a été condamné à des peines de prison courtes, alors même qu'il fût directement associé à la formation de Mohamed Merah. Aujourd'hui, nous faisons face à une stratégie assumée de diffusion de l'islamisme dans les prisons françaises par des individus, condamnés à de trop courtes peines, avec qui un travail d'envergure ne peut être mené à bien. Il faut veiller à ce que les peines soient plus sévères et à retravailler sur le contenu des peines pour éviter le renforcement idéologique et mieux analyser les relations entre acteurs, en prévision des sorties.

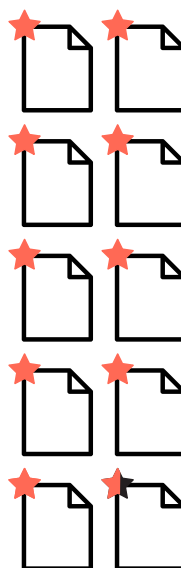
● **PROPOSITION 12:**

Repenser et rendre plus sévères les peines de prison pour apologie ou faits de terrorisme. L'incarcération ne doit plus être le lieu d'une stratégie de diffusion, ni la parenthèse d'une trajectoire inchangée.

**« J'AI TRAVAILLÉ COMME FORMATEUR
DANS LES PRISONS ET JE PENSE
QU'IL AURAIT FALLU AGIR
PLUS TÔT POUR Y STOPPER
LE SÉPARATISME. »**

**Jean-Paul, profession intermédiaire,
Bouches-du-Rhône**

Plus généralement, il est crucial de renforcer la connaissance du tissu local : la réalité des phénomènes, leur profondeur, leur historique, les liens avec l'étranger. De l'avis des spécialistes, la France ne dispose pas des effectifs nécessaires.



96 %

des adhérents LaREM estiment que la lutte contre les séparatismes est un sujet de première importance¹.

1. Consultation interne LaREM, novembre 2020

● **PROPOSITION 13:**

Renforcer le recrutement dans le renseignement territorial d'agents arabophones en prise avec les cultures du Maghreb et du Moyen-Orient ainsi qu'en veillant à une formation continue sur l'évolution sociologique des phénomènes sur le territoire.

2. PROTÉGER LA NEUTRALITÉ DU SERVICE PUBLIC

L'exigence de neutralité du service public repose sur l'engagement actif des agents du service public. **Ils sont en effet les représentants de la République et les garants de nos principes et de nos valeurs.**

Cette exigence les protège et protège les usagers, quelles que soient leurs opinions. Son respect n'est pas une option :

● **PROPOSITION 14:**

Protéger les agents, les usagers et la neutralité du service public en :

— Imposant la radiation automatique d'agents publics manquant, de manière grave et répétée, à la neutralité.

La mutation, souvent employée, ne fait que déplacer le problème ;

— Exigeant des services de renseignement d'informer la hiérarchie d'un cas de fichage d'un agent en contact avec un public jeune.

2. MIEUX PROTÉGER SUR INTERNET

Les réseaux sociaux peuvent devenir des vecteurs **d'une haine banalisée que rien n'arrête, ni la dignité humaine, ni l'état de détresse des personnes**



TOUTES LES PERSONNES QUI ASSURENT UN SERVICE PUBLIC DANS UN CADRE PROFESSIONNEL DOIVENT RESPECTER LES FONDEMENTS DE LA LAÏCITÉ. »

Olivier
Hautes-Pyrénées

attaquées. Les menaces de mort, les insultes raciales, la divulgation d'informations personnelles deviennent monnaie courante dans des zones de quasi non-droit. **Les réseaux sociaux doivent rester un espace de dialogue, d'échange, de rencontre au cœur duquel chacun doit se sentir en sécurité,** quelles que soient ses opinions et ses croyances.

● **PROPOSITION 15:**

Donner les moyens au nouveau parquet contre la haine en ligne de poursuivre de manière systématique tous les auteurs de menaces de mort et d'appels à la haine sur internet. Le nouveau parquet pourra s'auto-saisir, afin d'éviter aux victimes le coût financier prohibitif d'une action en justice.

« **IL FAUT ENFIN PUNIR
LES APPELS À LA HAINE
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.** »

Pierre

Cadre, Français de l'étranger

**4. RÉARMER L'UNIVERSITÉ
ET LE DÉBAT SCIENTIFIQUE**

Les universités sont des lieux privilégiés pour faire vivre et évoluer les idées. Les plus grands progrès naissent ainsi de la controverse, du doute et du débat scientifique. Le milieu universitaire doit toujours rester un havre du débat, la rigueur académique et scientifique doit être

valorisée, et l'université doit participer à former des penseurs et des futurs professionnels avertis et éclairés, à même de se saisir des enjeux dans et hors des facultés.

● **PROPOSITION 16:**

Former 500 spécialistes en "études arabes" et en islamologie chaque année, tous domaines confondus : magistrature, politique, droits, sciences politiques et sociales etc. Nous devons nous armer collectivement et intellectuellement contre les discours islamistes ou complaisants, dans et hors de l'université.

EM!

